

1er mai : Résistance



SOMMAIRE

Dossier

4

La sous-traitance et ses risques.

Luttes

8

Les mobilisations se multiplient !

Orga.

13

La syndicalisation,
c'est maintenant.



POURQUOI?
COMMENT?
JUSQU'À QUAND?
LA CRISE

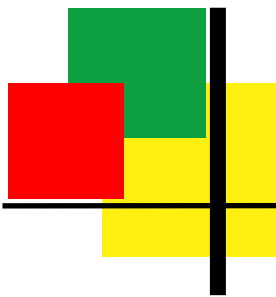
**Sur quoi les représentants
du personnel doivent-ils être
particulièrement vigilants ?**

Apex est un cabinet
indépendant de diagnostic
et de conseil économique,
social et financier
au service des élus et des CE.
Pour anticiper les plans
de l'entreprise
et de ses actionnaires,
pour obtenir des engagements
précis des directions,
Apex apporte une expertise
critique, des chiffres, des faits
et des arguments qui ouvrent
un vrai dialogue social
et qui permettent
d'agir avec clarté.

**Au service des élus et des CE
les clés pour anticiper**

APEX - 17 bd Poissonnière 75002 Paris
Tél. 01 53 72 00 00 - www.apex.fr





ÉDITORIAL

De quelle CGT a besoin le monde du travail ?

Hier le mot "capitalisme" était banni du vocabulaire, considéré comme désuet et la marque d'esprits rétrogrades ; Il était remplacé par "libéralisme", parfois précédé de "néo-" ou "ultra-" ; Aujourd'hui il est utilisé largement, souvent précédé des mots "sauvegarde" ou "moralisation".

Un autre terme continue d'être banni des médias bien-pensants, pourtant, jamais il n'a été autant d'actualité qu'aujourd'hui, c'est celui de "lutte des classes".

Lutte des classes, quand le G20 choisit de débloquer 5000 milliards pour renflouer le capitalisme, c'est-à-dire les banques et assurances privées, la finance, les fonds de pension, alors que la totalité de l'aide publique au développement des pays pauvres sur la planète atteint 100 milliards, un chiffre 50 fois inférieur.

Lutte des classes, quand on organise 48 heures après le G20, dans une ville de Strasbourg quadrillée par 10.000 flics, la soumission de la France à l'Otan, promue bras armé d'un plan de mise au pas des économies, et celle de groupes qui font passer, à tort, leur combat anticapitaliste par l'extrémisme religieux.

Lutte des classes, quand les actionnaires, dont les profits continuent d'être faramineux, exercent une pression énorme pour que les directions d'entreprise accélèrent les licenciements, la crise étant là pour tout justifier.

Lutte des classes, quand le Medef exige, tout en faisant grossir "l'armée de réserve" des chômeurs, de faire travailler ceux qui gardent leur emploi, plus longtemps, plus intensément, dans des conditions de plus en plus précaires, jusqu'au suicide...

L'exaspération est grande parmi les salariés et les citoyens. La responsabilité de la CGT ne l'est pas moins. Les mobilisations des 29 janvier et 19 mars derniers ont été exceptionnelles par leur ampleur, nous avons été presque surpris par la participation massive de salariés de nos industries chimiques.

Le 1^{er} mai a été décidé comme prochaine étape. De nombreux syndicats, salariés, citoyens pensent que les choses ne vont pas assez vite, la Fédération est de cet avis, elle continue de porter l'exigence d'une accélération du mouvement social interprofessionnel.

Ceci étant, personne ne peut prendre ce prétexte pour rejeter ni minimiser la nécessité d'un 1^{er} mai d'une ampleur encore supérieure au 19 mars. Quoi sinon une nouvelle mobilisation massive nous permettra d'imposer d'autres choix ?

D'autres choix dans le rythme et la forme que doit prendre le mouvement social, comme d'autres choix pour que notre société ne soit pas une jungle.

Les salariés de ce pays ont besoin d'une CGT offensive, qui confédère les luttes, les revendications, dans laquelle les décisions sont prises démocratiquement.

Continuons de construire, au jour le jour, cette CGT dont nous avons besoin.

n° 477

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Case 429-93514 Montreuil cedex

Tél. : 01.48.18.80.36

Fax : 01.48.18.80.35

<http://www.fnic.cgt.fr>

Email : fnic@cgt.fr

Directeur de la publication : J-M PETIT

Commission paritaire n° 0113 S 06355

Conçu et réalisé par la FNIC CGT

Imprimé par Alliages

Issn = 0763-7497

Pourquoi la sous-traitance augmente-t-elle **les risques d'accident du travail** ?

La sous-traitance n'est plus globalement la recherche de spécialistes pour une intervention ponctuelle. À quelques exceptions près, c'est d'abord une méthode qui vise à casser les collectifs de travail, les statuts, permettre de se débarrasser de la main-d'œuvre sans avoir de comptes à rendre.

La fragilité du statut du salarié sous-traitant, au même titre que pour l'emploi et les salaires, a des conséquences sur la préservation de la santé.

Pourquoi le principe du recours à la sous-traitance favorise en lui-même, l'aggravation des risques ?

Se débarrasser de la gestion du personnel. Une entreprise qui sous-traite une activité qu'elle ne veut plus avoir, par nature, à s'occuper : du personnel, voire de l'activité.

Créer des cloisonnements au sein de la même usine, ce qui est malgré tout, la même collectivité de travail.

En ce sens, la sous-traitance est la même chose que l'intérim, la précarité, qui d'ailleurs, s'entremêlent largement.

Cela est préjudiciable à la connaissance, l'échange, la solidarité.

Rendre invisibles les problèmes rencontrés.

Le sous-traitant, pour préserver le contrat commercial, n'a pas intérêt à remonter ce qui peut déplaire au client, comme par exemple, une réussite insuffisante.

Externaliser les activités les plus à risques.

C'est le cas de la maintenance, du nettoyage, ce qui permet au chef d'entreprise utilisatrice de minimiser les précautions à prendre. On expose un salarié sans statut à des risques qui seraient considérés inacceptables si c'était d'autres.

Avoir des exigences au rabais sur la formation, l'expérience, le droit d'expression, les droits syndicaux.

Il est fréquent dans nos entreprises, que le niveau de formation exigé pour les salariés d'entreprises utilisatrices, sur les produits chimiques par exemple, soit inférieur voire inexistant pour les sous-traitants.





Les sous-traitants peuvent être très compétents dans leur métier d'origine sans connaître les risques qui les entourent.

C'est tout cela qui a concouru à la catastrophe de Toulouse (AZF).

Mais c'est aussi ce que nous constatons dans la plupart des accidents graves sur nos sites où sont majoritairement victimes des sous-traitants.

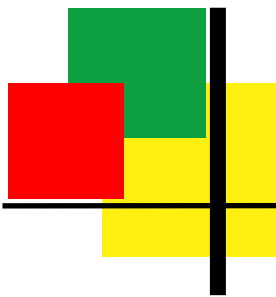
C'est encore le cas sur l'accident de la raffinerie de Dunkerque avec 1 mort et 3 blessés graves, tous sous-traitants.

La sous-traitance, ce n'est pas seulement le transfert des risques, mais l'aggravation de par les phénomènes précités.

Dans une autre activité, le nucléaire, il a été constaté que 80 % de ceux qui prennent une dose d'irradiation dans les centrales, sont des sous-traitants.

On peut, sans se tromper, affirmer que dans les industries chimiques, 80 % de ceux qui respirent des produits toxiques sont, eux aussi, des sous-traitants.

En conclusion, en dehors des activités réellement occasionnelles, tous les travailleurs présents sur nos sites devraient être intégrés dans la même communauté pour ce qui concerne nos droits, à commencer par le droit de vivre en bonne santé de son travail.



Conditions de travail : les cadres déboussolés.

Alors que pèse sur les cadres intermédiaires la responsabilité de maintenir l'implication des salariés dans un lourd contexte d'inquiétude, alors que c'est à eux de renforcer la cohésion d'équipes réduites par les réductions soudaines d'effectifs, **les cadres souffrent aujourd'hui des mêmes maux que l'ensemble des salariés.**

Les cadres tenaient encore avec les RTT, mais la suppression de cette soupape aggrave leur malaise.

Victimes de l'intensification du travail, ils doivent souvent faire passer des consignes auxquelles ils ne croient pas.

Leur statut social périlclite.

Les cadres interrogés estiment que la charge de travail est en constante augmentation et que la reconnaissance de leur travail régresse.

Le temps disponible pour accomplir leur tâche est jugé insuffisant et les objectifs assignés par leur direction non réalistes, un sentiment d'autant plus fort que les "compensations" sont en perte de vitesse pour une partie des cadres.



L'autonomie ? Elle est de plus en plus battue en brèche. Beaucoup passent du temps à rendre compte avec des tableaux de bord, des indicateurs.

Un reporting constant qui réduit les marges de manœuvre et augmente les exigences.

Pour ce qui est de la reconnaissance ? Le compte n'y est pas, en termes de rémunération, de promotion, de perspectives d'avenir ou même de rétribution symbolique.

La possibilité de bien faire son travail se dérobe pour les cadres comme pour les autres salariés.

Il leur faut tenir des logiques incompatibles : *priorité à l'innovation, mais aussi à la rapidité, à la qualité, tout en veillant à la sécurité !*

La pénibilité mentale se fait plus forte. Les prises de décisions, davantage motivées par des considérations financières, les ont également mis à distance des dirigeants.

La pression organisationnelle fait éclater toutes les civilités et les régulations sociales, d'autant qu'elle est combinée aux effets de l'individualisation.

Le sentiment de concurrence avec leurs collègues s'accroît.

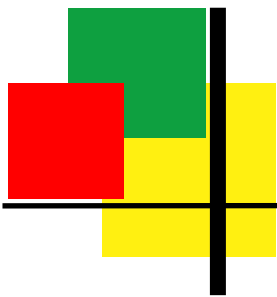
Entre les pressions subies et celles qu'ils doivent exercer sur leur équipe, les cadres se retrouvent entre le marteau et l'enclume. Non seulement les informations descendantes augmentent, mais elles sont souvent contradictoires.

C'est d'autant plus compliqué que ces cadres n'ont pas suffisamment de structures collectives pour se parler entre eux et faire remonter avec force vers la direction, les problèmes posés sur le terrain par les consignes.

L'enjeu, dans le contexte de crise que nous traversons, sera de garder une cohésion du salariat tout entier, de dépasser les faux conflits catégoriels, de maintenir et d'amplifier les relations de solidarité entre toutes les catégories de salariés.

L'UFICT sollicite les Cadres, Agents de Maitrise et Techniciens (nes) pour œuvrer avec elle, afin de gagner et de faire vivre cette solidarité.

Sources : Ugict-Cgt ; Options ; Magazine Santé & Travail ; Baromètre de la CFE-CGC de mars 2008.



UFR

9^{ème} Conférence UFR. 12-15 mai 2009 - Île de Ré.

**ET OH ! CAMARADES !
vous n'avez rien oublié ?**



Nous n'avons pas encore reçu votre inscription pour participer à la 9^{ème} Conférence de l'UFR

Heureusement, il reste encore quelques places, quelques charmants bungalows pour vous accueillir du 12 au 15 mai prochain à l'Île de Ré.

Lors des séances de travail, nous aborderons les questions qui traversent notre société d'aujourd'hui et qui interpellent toutes les générations, notamment :

- ✗ Plus digne la vie en 2009 ?
- ✗ La lutte, encore et toujours !
- ✗ Quelle retraite, pour quels retraités ?

Naturellement, nous n'avons pas oublié la détente et c'est une magnifique promenade dans la Venise Verte qui nous attend jeudi après-midi...



PS : si vous n'avez pas reçu de bulletin, contactez l'UFR au 01.48.18.80.29, ou allez sur le site de la Fnrc et cliquez sur le logo de la Conférence ou écrivez-nous à www.orga.ufr@fnrc.cgt.fr



**DONC, PLUS UNE
MINUTE A PERDRE !
IL SERA BIENTÔT TROP TARD,
RETOURNEZ AUJOURD'HUI
MÊME VOTRE BULLETIN DE
PARTICIPATION !**

LES LUTTES

19 mars 2009
Montceau

Michelin, bel exemple de lutte et de syndicalisation...



Michelin Blanzay (71) le syndicat met l'accent sur la politique industrielle du groupe et l'avenir de Michelin Montceau les Mines.

Actions sur actions, manifs, conférence de presse, interpellation des pouvoirs publics : rien n'est laissé au hasard.

De plus en plus de salariés rejoignent le mouvement à chaque appel de la CGT pour la défense de l'emploi, des salaires et contre les pressions.

À Blanzay, le message est clair : pas un emploi ne doit être supprimé et nous voulons notre part de richesses, fruit du travail des salariés.

350 millions d'euros, Michelin a de quoi satisfaire notre revendication du premier salaire à 1600 € au coefficient 130.

Le syndicat met l'accent, aussi, sur le renforcement du syndicat CGT : plus nous serons nombreux, plus nous accentuerons le rapport de forces.

Et les salariés l'ont bien compris, car en 1 an depuis la nouvelle direction du syndicat, le syndicat est passé de 35 syndiqués à 102 aujourd'hui !

19 mars 2009
Dunkerque



LES LUTTES

19 mars 2009

Marseille



Famar St Genis Laval (69), la lutte paie...

Après 3 jours de grève à Famar St Genis Laval dans le Rhône, **la CGT et les salariés obtiennent 1.7 % d'augmentation générale avec un talon de 45 € (salaires inférieurs à 1850 €).**

Belle victoire, car dans la continuité, ils étaient nombreux à faire grève et à manifester le 19 mars dernier pour l'emploi et les salaires.

La CGT se renforce également car pendant l'action, des salariés ont été convaincus qu'ensemble, nous pouvions améliorer notre pouvoir d'achat et ont décidé d'adhérer à la CGT.

31 mars 2009
Sarreguemines



LES LUTTES

Faurécia Auchel, la lutte est à l'ordre du jour.



Jeudi 5 mars dernier, la direction de Faurécia annonçait son projet de fermeture pour août 2010 du site d'Auchel (62).

Les salariés ont décidé, dès cette annonce, de se mettre en grève afin de préserver leur emploi.

La crise économique n'est qu'un prétexte aux grands groupes pour dégraisser leurs effectifs afin d'enrichir et de faire fructifier les portefeuilles des actionnaires.

Au nom de l'appât du gain des actionnaires, des centaines de familles se retrouveraient dans la misère : cela est intolérable !

Nous demandons le soutien massif de la population pour notre mouvement.

Contre les licenciements collectifs chez CAMI-GMC Aubagne.



La société CAMI-GMC à Aubagne (13), filiale du groupe multinational MADER depuis fin 2007, est spécialisée dans la fabrication de résine, de peinture industrielle, a pris la décision de délocaliser les

activités de production vers des sociétés sous-traitantes et des filiales du groupe MADER.

Les successives restructurations accompagnant chaque changement de direction de 2002 à 2006 ont fait passé les effectifs de 120 salariés à 60.

Aujourd'hui, c'est le secteur fabrication qui est visé, ne laissant sur le site que l'administration et la vente. Autant dire qu'à court terme, c'est l'entreprise elle-même qui est menacée de disparition.

Le groupe MADER a vu son chiffre d'affaires multiplié par 7 entre 1997 et 2006.

L'expert nommé par le CE, a apporté des solutions permettant de maintenir les emplois et la production sur ce site,

mais aucun argument n'a été retenu par la direction.

Pour la CGT et les salariés, le combat continue pour le maintien des emplois et du site avec le 27 mars au matin, 200 personnes rassemblées devant l'entreprise pour le Comité d'Entreprise, pour la troisième et dernière étape du PSE.

A ce jour, la direction s'en tient à proposer aux salariés concernés, des reclassements dans une usine du Nord de la France ou au sein de sociétés sous-traitantes de la région, et offre royalement 10 000 € par salarié pour solde de tout compte.



Dis, Réunica,
une protection solide,
c'est d'abord une protection adaptée.
Tu sais faire ça ?



Réunica imagine des **contrats de protection sociale**
sur mesure et propose une **action sociale forte** adaptée au
profil et aux besoins des salariés : sevrage tabacologique,
programme sommeil santé vigilance, journée de l'audition...



Certification
Prévoyance
et Accueil

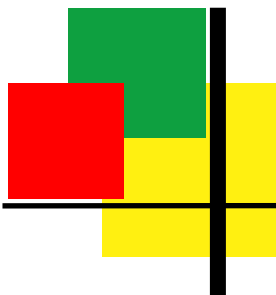
Prévoyance ★ Santé ★ Épargne ★ Retraite ★ Action sociale

Contact au 01 40 22 36 76
www.reunica.com



RÉUNICA

Des idées en + pour mieux vous protéger



REVENDEICATIONS

Salaires : Arrêter le massacre !

La situation salariale n'a cessé de se dégrader ces dernières années, au nom de la crise, le gel des salaires est à l'ordre du jour alors que les profits 2008 sont faramineux (299 milliards d'€), et ce n'est pas la répartition des profits, tel que le préconise Sarkozy, véritable escroquerie (*la solution des 3 tiers, voir militant n° 129 du 27.02.09*) qui réglera le problème des salaires !

Les mesures qui devraient, selon le gouvernement et le patronat, sortir la France de la crise, n'auront pour effet que d'amener les salariés et leur famille dans une misère digne du Moyen Âge.

Dans ces conditions :

Comment prétendre pouvoir accéder aux soins quand la Sécurité Sociale, les principes de solidarité qui la régissent, son financement au travers du salaire socialisé (*cotisations sociales appelées improprement par les patrons charges*), sont mis à mal ?

Comment prétendre recevoir une juste compensation après des années de travail, prendre sa retraite et vivre dans des conditions convenables ?

Ce n'est pas en allongeant la durée du travail que la question du financement sera résolue.

Comment prétendre, notamment pour les jeunes, accéder à un emploi stable alors que l'on nous annonce 2,5 millions de chômeurs aujourd'hui. (80 000 sur janvier et février) ? Combien demain ?

Comment prétendre pouvoir se loger décemment, quand le prix des loyers a flambé ces dernières années ?

Arrêter le massacre.

En France, les salariés ont généré 922 milliards d'€ de richesses (*Valeur Ajoutée*) 68 % de la VA (623 milliards) sont allés aux salaires, 32 % (299 milliards) ont alimenté les profits. 26 % des profits vont dans la poche des actionnaires, soit 77 milliards.

Que peut-on faire avec 77 milliards ?

77 milliards, cela correspond à 58 millions de fois le SMIC soit 4,8 millions d'emplois au SMIC.

77 milliards, cela correspond à 29,8 millions de salaires moyens brut (2583 euros) soit 2,5 millions d'emplois au salaire moyen.

Des questions capitales sont posées quant à l'avenir de nos industries et des emplois. Le gouvernement a choisi le camp des banques et des riches industriels.

Changer la donne !

Des exigences concrètes doivent s'exprimer parmi les salariés de nos industries.

Quels emplois pour quelle activité économique, quelles conditions pour la relance économique ? (*la Fédération a décidé dans les prochaines semaines, avec les experts avec lesquels travaillent nos syndicats, de faire des propositions économiques pour "sortir de la crise"*).

En tout état de cause, une des réponse est la relance du pouvoir d'achat.

Cela passe par des garanties en matière de salaires. Revaloriser les salaires, c'est pouvoir consommer plus et mieux, augmenter le pouvoir d'achat, c'est

un moyen de relance de l'emploi et de l'économie. D'autant qu'un emploi sur deux dépend de la consommation des ménages, à titre d'exemple, 30 % de la production chimique sont directement liés à la consommation des ménages, c'est vrai aussi pour des productions tels que le pneumatique, l'industrie pharmaceutique.

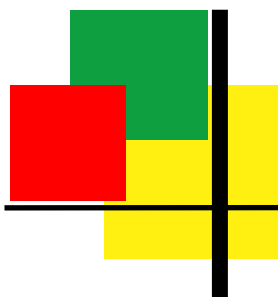
Vivre dans des conditions normales, c'est être reconnu pleinement dans un salaire qui prend en compte la qualification, la formation et l'expérience professionnelle.

La première mesure urgente à prendre est de relever le SMIC à 1600 € comme le prévoit notre grille fédérale.

Garantir la protection sociale et les retraites, c'est stopper les exonérations de cotisations sociales qui asphyxient la protection sociale et génèrent la précarité.

Face aux mesures patronales très graves qui menacent notre potentiel industriel et nos emplois, et parce que notre avenir dépend des luttes que les salariés, actifs, retraités, et leur famille, sont à même de mener, **les 29 janvier et 19 mars ont été des étapes importantes dans la mobilisation que nous entendons étendre et amplifier, pour que nos revendications soient prises en compte.**





ORGA. VIE SYNDICALE

La syndicalisation, **c'est maintenant !**

29 janvier : **2.5 millions** ; 19 mars : **3 millions**,

Le 1^{er} mai, c'est maintenant, on s'organise, on se mobilise, on se syndique à la CGT.

La CGT propose ... Salaire :
Augmentation des salaires
avec comme socle,
le SMIC à 1600 € bruts.

Sur les lieux de travail, on se réunit, on discute, on décide et on crée son syndicat quand il n'en existe pas. Ensuite, ensemble et unis, on exige de son patron qu'il réponde à nos revendications.

La CGT propose ... Retraite :
• À 60 ans à taux plein,
• 75 % du salaire antérieur,
• Indexation des retraites sur les salaires.

Sur les zones industrielles, commerciales ou artisanales, on se réunit entre salariés de la zone, on discute de ce qui nous est commun, on crée notre syndicat sur le site, pour ne plus se sentir seul et parce que plus nombreux, on est plus forts, on se donne toutes les chances de gagner.

- 60 % des français veulent des suites au 19 mars,
- 57 % des français font confiance aux syndicats,
- 65 % ont moins de 35 ans,
- 60 % veulent des négociations avancées par les syndicats.

La CGT propose ... Protection Sociale :
• Droits aux soins pour toutes et tous,
• Retrait de la HPST,
• Réforme du financement pour répondre aux besoins.

Sur les localités, retraités, privés d'emploi et précaires, c'est possible de s'organiser pour exiger, pour les uns de la sécurité et un emploi stable, pour d'autres du travail tout simplement ou encore de meilleures retraites et pensions.

Chacune et chacun compte et comptera pour gagner ensemble de véritables négociations sur l'emploi, le salaire, la protection sociale, les services publics, une autre politique industrielle.

La CGT propose ... Services publics pour tous :
• Des services publics de qualité,
• De proximité pour favoriser le développement industriel, la cohésion sociale, ...

La CGT propose ... Emploi :

- Création d'emplois stables, qualifiés et reconnus,
- Arrêt des licenciements,
- Remboursement des aides publiques pour les entreprises qui annoncent des licenciements,
- Droits de veto pour les salariés sur les projets de PSE,
- Une autre politique industrielle.

La meilleure façon de donner, dès à présent, toute la puissance nécessaire aux luttes et aux manifestations, est de s'organiser tout de suite en se syndiquant et/ou en créant le syndicat CGT dont on a besoin.

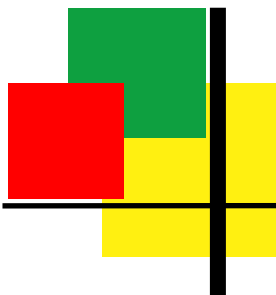
**la
cgt**

J'adhère

Nom
Prénom
Adresse
.....
Localité
Département

Entreprise
Localité
Département
Secteur d'activité
Tél Mobile
E-mail

à retourner à la FNIC CGT - case 429 - 263, rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex - fax. 01.48.18.80.35 - e-mail : fnic@cgt.fr



CFJ

À Pont de Claix (38), les jeunes prennent toute leur place !

Au syndicat de la Plateforme Chimique Rhodia, ON S'INFORME et ON SE FORME.

À l'initiative du Collectif Fédéral Jeunes de la Fédération Nationale des Industries Chimiques, les jeunes non syndiqués et syndiqués ont débattu sur la nécessité d'un syndicat CGT dans l'entreprise.

Et les sujets ne manquent pas, hélas !

Le pouvoir d'achat, la fiche de paie, le salaire socialisé, l'emploi, le capitalisme et les profits, où va la richesse créée par les salarié(e)s ?

À quoi sert le syndicat ? Ses structures : Union Locale, Union Départementale, Fédération ?

À quoi sert la branche professionnelle ? Le poids de la CGT dans les négociations et pour le maintien des activités et leur développement en créant des emplois, le rôle des Institutions Représentatives du Personnel (IRP), l'action...

Autant de questions et de thèmes auxquels les jeunes du CFJ de la FNIC CGT ont répondu et débattu avec ces jeunes.

Les jeunes d'aujourd'hui sont les plus touchés par la crise : *bas salaires, précarité, flexibilité, diplômes non reconnus, mal vivre dans cette société.*

La hausse du chômage les concerne en premier + 6 % chez les jeunes.



Ils ont raison de se révolter et de s'organiser CGT dans leur entreprise. À Pont de Claix, dès la fin de la formation, ils ont interpellé leur syndicat sur le "service minimum" en cas de grève.

Et le syndicat CGT de la plateforme leur laisse toute leur place dans les débats, les décisions à prendre et dans les responsabilités syndicales !

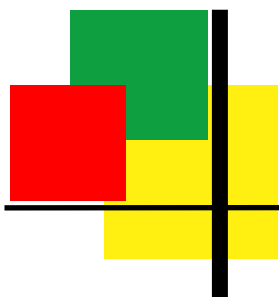
LA FORMATION EST UTILE POUR L'ACTION : sur la plateforme, les jeunes l'ont bien compris !

OUI dans la CGT, tout le monde a sa place, jeunes, actifs, retraités et ainsi, créer un rapport de forces suffisamment fort pour gagner sur nos revendications salariales et l'emploi.

**ÊTRE JEUNE À PONT DE CLAIX
NE SIGNIFIE PAS RÉSIGNATION,
mais RÉVOLTE CONTRE LE PATRONAT
ET LE CAPITALISME.**



**INSCRIS TOI
AU STAGE JEUNE
du 15 au 19 juin 2009
COURCELLES**



INTERNATIONAL

Les Comités d'Entreprise Européens ...

Outil des syndicats CGT de la Fédération et élément de la revendication CGT.

La première réunion de la coordination des membres de la FNIC-CGT dans les comités d'entreprise européens s'est tenue le 26 mars 2009 dans les locaux de la Fédération.

Une quinzaine de délégués, membres ou anciens membres de CEE ont débattu de leurs expériences, leurs besoins pour faire des comités d'entreprise européens un outil revendicatif, un moyen de s'impliquer dans le travail international de la Fédération, notamment de construire, via les structures syndicales européennes et internationales, des réseaux syndicaux dans les groupes.

Les points faisant débat sont particulièrement liés au fonctionnement des CEE, à la connaissance de la législation européenne et à la place de la CGT, tels que :

- *Tous les membres ne sont pas adhérents à une organisation syndicale et quand ils le sont, on a du mal à comprendre leur attitude.*
- *Le problème de la langue est une difficulté supplémentaire qui fait que l'on se sent isolé, pas seulement politiquement.*
- *La définition de l'information et de la consultation n'est pas identique selon l'origine des membres du CEE.*
- *L'adhésion et l'implication récente de la CGT à la Confédération Européenne des Syndicats et de la Fédération à l'EMCEF. (Fédération Européenne de la Chimie, de l'Energie et des Mines).*
- *Les questions internationales et européennes ne doivent pas être l'affaire de spécialistes, mais bien un travail quotidien de tous les syndicats de la Fédération.*
- *Les informations données dans les CEE doivent être largement diffusées dans toutes les structures de la CGT, de la Fédération à ses syndicats, mais aussi doivent être un moyen d'informer les salariés de l'entreprise sur la situation de leur groupe.*
- *Comment améliorer notre travail CGT dans les CEE ?*

Suite à cette première réunion, plusieurs pistes ont été validées par les participants en s'appuyant sur l'existant.

La formation d'abord, des stages confédéraux sont organisés sur ces questions aux dates suivantes :

- 11 au 15 mai 2009 : Activité CGT dans les CEE à Courcelles.
- 28 au 30 septembre 2009 : La CGT en Europe et dans le monde (*Partie 1*).
- 4 au 6 novembre 2009 : La CGT en Europe et dans le monde (*Partie 2*).
- 23 au 25 septembre 2009 : Les firmes multinationales.

De plus, un module spécifique est en construction au sein du Collectif Formation de la Fédération.



Des interventions spécifiques peuvent être organisées à la demande des coordinations comme cela a été fait dans le groupe Arkéma.

Une initiative est programmée en région Rhône-Alpes le 30 juin et 1^{er} juillet 2009 avec les Fédérations de la Métallurgie, des Industries Chimiques, Mines Énergie, Textile, Construction.

Elle réunira des membres de CEE, des secrétaires de syndicats, DS, DSC et des représentants des organisations syndicales allemandes, italiennes et espagnoles, devraient y participer.

Nous invitons tous les syndicats à nous rejoindre lors de la prochaine réunion dont la date vous sera communiquée ultérieurement.

Vous mouillez votre maillot
pour un vrai dialogue social.
Qui est à vos côtés ?

**Motiver, reconnaître, partager...
Notre culture paritaire
accompagne votre dialogue
sur la protection sociale.**

Chaque jour, en France et à l'international,
NOVALIS est à vos côtés avec des services
innovants : formations, conseils...

Plus de 180 000 entreprises
et leurs collaborateurs bénéficient de nos
contrats santé, prévoyance, épargne, dotés
d'une politique active d'action sociale.

Et vous, c'est quand ?

◆ Retraite ◆ Prévoyance ◆ Santé ◆ Épargne



www.novalistaitbout.com
didier.brule@novalistaitbout.com